

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 20

ÉTÉ 2003

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Voici arrivé le joli mois de juillet, il annonce déjà pour certains le repos, les vacances, les loisirs ; pour d'autres il faudra encore patienter quelques semaines ...

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le 14 juillet pour le repas communal, à Boutigny et à Prouais, puis au feu d'artifice, animé par nos pompiers bénévoles, sur le stade Fernand-Chamaret, à Boutigny.

Vos élus ont bien pris en compte la rentrée scolaire, le 26 août prochain. Un communiqué d'information diffusé pendant les vacances permettra aux parents des enfants fréquentant le service périscolaire de la commune, de prendre connaissance des conditions dans lesquelles la municipalité proposera ses services dans ce domaine.

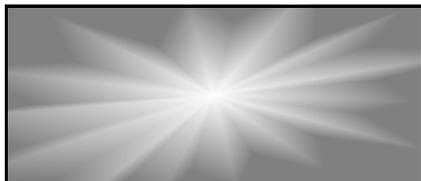
Espérant avoir éliminé quelques inquiétudes sur ce sujet,

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de passer d'excellentes vacances.

Bien cordialement,

*Votre maire,
Mireille Eloy*

NB : Ce mot du maire a été rédigé avant le décès de Daniel Guinand.



Quelques heures avant de mettre un point final à ce numéro d'été du bulletin municipal, nous apprenions avec une infinie tristesse le décès de notre ami et collègue conseiller, Daniel Guinand, survenu à Clamart (92), où il était hospitalisé depuis quelques jours. Daniel aurait fêté ses 63 ans, le 8 juillet prochain. Avant de lui consacrer un plus long hommage, à la rentrée, évoquons en quelques mots sa mémoire.

Depuis qu'il avait choisi de s'impliquer dans la vie de la commune, à la fin des années '90, Daniel en était indéniablement devenu une figure marquante. Familiale et intimidante à la fois, tant il payait de sa personne au service des autres et faisait preuve d'une impressionnante pugnacité lorsqu'il s'agissait de faire avancer les idées dont son esprit entreprenant et rigoureux fourmillait.



C'est en janvier 1999 qu'il passe à l'action. Il accepte d'abord d'assurer la rédaction d'un nouveau bulletin municipal mensuel, après la parution du n°50 (le 1^{er} janvier 1999) du semestriel en place depuis 22 ans. Il assiste à chaque conseil municipal, prenant scrupuleusement les débats en notes, un matériel qui sert ensuite à rédiger la trame du journal définitif revu avec le maire de l'époque. Inforama est né, auquel Entre Nous doit énormément. Le 29, il plie sous l'amicale pression des membres et devient président de l'Aspic, association déjà très active, qu'il va porter jusqu'au dernier jour, grâce à son énergie et à son entregent.

En 2001, il est élu conseiller municipal, au 1^{er} tour, avant d'être nommé troisième adjoint au maire, de prendre en charge la Commission Information et de s'intéresser de près aux projets de la Communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH), en tant que délégué titulaire au conseil communautaire. Sa santé déjà défaillante l'avait contraint, en mai 2002, à renoncer à son poste d'adjoint et à sa commission, mais il conservait un rôle apprécié au sein de la CCPH, notamment au conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Pays Houdanais. À Boutigny-Prouais, enfin, ces derniers mois, dès qu'il avait eu connaissance des difficultés de LED'A, il avait entrepris de coordonner une action collective destinée à récolter des fonds.

On ne peut terminer ce court hommage, un peu précipité par les événements, sans évoquer la dernière grande réussite de Daniel, la Passerelle des Savoir Faire, qui fait le bonheur de nombreux stagiaires et crée de l'animation au village. C'est au travers de l'Aspic et, notamment, grâce au prix décroché à l'occasion du Centenaire de la loi de 1901, qu'il a monté ce projet d'école pour adultes, laquelle offre une autre manière de sauvegarder le patrimoine.

À sa femme, Christiane, à ses enfants, à sa famille et à ses proches, le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances.

Stéphane Méjanès
(avec le concours de Claude Charles et Bernard Bénit)

CONSEIL MUNICIPAL

16 mai 2003

a **décidé** d'augmenter les tarifs de différents services communaux de 3 % :

| | Ancien Tarif | Nouveau Tarif |
|--------------------------------|--------------|---------------|
| Droits de place | 156,83 € | 161,53 € |
| Location de tréteaux | 2,05 € | 2,11 € |
| Location salle polyvalente 24h | 133,25 € | 137,25 € |
| 12h | 86,10 € | 88,68 € |
| Caution | 625,25 € | 644,00 € |
| Cimetière communaux 50 ans | 235,00 € | 242,05 € |
| 30 ans | 109,00 € | 112,27 € |

a **décidé** de poursuivre la réflexion sur la participation éventuelle des familles au coût du transport scolaire communal, sans écarter le maintien de la gratuité.



Ce service, comme tout service, a un coût. En l'état, ce coût est supporté intégralement par le budget de la commune, dont les ressources essentielles proviennent des dotations de fonctionnement accordées par l'Etat et des taxes diverses. Autant dire nos impôts. En gestionnaires responsables des deniers publics, il est donc de notre devoir de réfléchir, en toute transparence, aux moyens de garantir justice et équité à l'ensemble des administrés de Boutigny-Prouais. Ce sujet fera l'objet de développements ultérieurs dans le bulletin municipal.

a **décidé** la création d'un « jardin du souvenir » dans chacun des deux cimetières communaux.



Cet espace, dont la matérialisation reste à définir, permettra aux familles de répandre les cendres des défunts qui en auront formulé le vœu. Conformément à la législation, une autorisation préalable écrite doit être demandée au Maire et un registre spécifique numéroté sera tenu au secrétariat de chaque mairie.

VIE ASSOCIATIVE

LED'A

Les bénévoles de l'association « Les Enfants D'Abord », de Boutigny-Prouais, ont mis toute leur énergie et leur temps libre, depuis septembre 1995, au service des habitants de notre commune. Durant huit ans, donc, ils ont proposé à nos enfants (140 inscrits en moyenne par an), un accueil périscolaire, le matin, de 7h à 9h, le soir, de 16h30 à 19h00 (avec une aide aux devoirs), les Mercredis Loisirs et les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, de façon à répondre à l'attente de nombreux parents. Ils ont ainsi contribué à l'essor de notre village, et des communes avoisinantes, en assurant un service devenu essentiel.

L'association est aujourd'hui confrontée à de graves difficultés financières, devenues insurmontables, et qui nous poussent, à contre-cœur, à cesser toute activité, malgré de nombreuses interventions et manifestations où chacun a pu participer selon ses moyens.

La décision de dissoudre l'association s'impose comme la seule alternative raisonnable pour éviter une charge de gestion et des frais de fonctionnement beaucoup trop lourds à porter pour de simples bénévoles. Nous sommes conscients des conséquences de cette décision et des frais supplémentaires qu'elle implique pour solder l'activité. Sachez, malgré tout, que nous assurerons l'accueil des enfants jusqu'au 1^{er} août 2003, dans les meilleures conditions.

Mais, peut-on imaginer qu'après avoir travaillé pour le bien public, dans un esprit associatif, avec pour motivation le don de soi, sans rien attendre en retour que la satisfaction des enfants et de leurs parents, nous puissions, demain, nous retrouver menacés dans nos biens personnels pour régler les dettes que notre

association n'a pu assumer durant toutes ces années d'activité ?

Voilà pourquoi nous nous tournons vers vous, avec un ultime espoir : celui de vous voir refuser qu'une poignée de personnes aient, à elles seules, à payer les frais d'une situation devenue impossible, en offrant vos dons à notre association.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et vous pouvez dès à présent envoyer vos dons à l'ordre de l'association LED'A, à notre adresse :

Association LED'A
4 rue du rosaire
28410 Boutigny-Prouais

Michel Morant, président, et le **Conseil d'Administration**

COMITÉ DES FÊTES de BOUTIGNY

À la suite de l'assemblée générale du 16 mai 2003, voici la nouvelle composition du bureau du Comité des fêtes de Boutigny :

- Présidente : Mme **Lydie Greffier**
- Vice-président : M. **Laurent Joyeux**
- Trésorière : Mme **Jocelyne Libberecht**
- Secrétaire : Mlle **Nathalie Libberecht**

Pour toute réservation concernant la vaisselle (**verres, flûtes, couverts, assiettes**) ou le matériel (**friteuse, barbecue, cafetière, tente**), téléphonez au 06 62 16 15 87 (secrétaire).

Notez que le **rallye vélo** aura lieu le **lundi 14 juillet 2003** (départ de l'église de Boutigny, à 9h). L'inscription vous en coûtera 7 €, repas compris. Inscriptions au 06 62 16 15 87.

de PROUAIS

Le Comité des fêtes de Prouais s'est réuni, le vendredi 6 juin 2003, devant un barbecue, pour faire le bilan de l'Ascension et préparer la Saint-Jean.

? Pour le week-end de l'Ascension, le soleil ne nous a pas fait défaut, et la plupart des brocanteurs du jeudi, ainsi que les exposants de la Foire à tout du dimanche, ont été satisfaits de leur journée. Une chaîne laser était mise en jeu, le jeudi, avec les billets d'entrée, et, au tirage au sort, c'est le numéro 232 qui décroche le gros lot. Le bureau a proposé aux membres présents d'organiser une manifestation au court du quatrième trimestre, afin de combler un peu le vide entre le 14 juillet et le début de l'année (galettes des rois). Le mois d'octobre semble être la période la plus propice. Nous travaillons sur plusieurs projets et nous prendrons une décision ultérieurement.

? Le samedi 21 juin 2003, le Comité des Fêtes de Prouais a organisé sa traditionnelle soirée de la Saint Jean qui a réuni une centaine de personnes. Le temps clément a permis d'organiser le repas en plein air. Les convives ont apprécié avec délectation nos jambons à la broche. Les membres du Comité des Fêtes sont heureux d'avoir pu satisfaire les personnes présentes à cette soirée qui s'est terminée par des danses autour du feu, allumé comme prévu à 23h. Il est à signaler, aussi, la présence de convives venant d'autres régions de France, ainsi que d'étrangers, qui, eux aussi, ont apprécié la convivialité et la qualité de la soirée. Le Comité des Fêtes de Prouais vous donne rendez vous l'année prochaine.

Gilbert Gainon, président
Pierre Gapillou, vice-président



FÊTE NATIONALE

L'exode estival se faisant de plus en plus massivement dès le mois de juillet, nous espérons que notre repas champêtre conservera au mieux convivialité et qualité d'accueil. Les tables seront dressées sur les places de Boutigny et de Prouais, pour 19h30 (à l'abri en cas d'intempéries). Chaque participant viendra avec ses couverts. Le repas sera préparé par la boucherie-traiteur Anthony Lebourg. Quant au feu d'artifice, il sera tiré dès 23h sur le Stade Fernand-Chamaret.

Il en coûtera 2 € pour les habitants de la commune âgés de plus de 12 ans (gratuit pour les moins de 12 ans). Les non-résidents paieront 7 € au-dessus de 12 ans et 4 € en dessous. Les inscriptions seront prises en mairie, jusqu'au 8 juillet.

Sylvie Benguigui, 2e adjointe

CANTINE SCOLAIRE

Le conseil municipal du 20 juin 2003 a fixé le prix du repas à 2,42 €. Ce sera désormais le seul tarif pratiqué, la préfecture nous imposant de renoncer au système des forfaits. Il n'y aura donc plus ni carte au mois avec un tarif unique (quel que soit le nombre de repas pris dans le mois) ni ticket occasionnel avec un tarif majoré. Le principe de facturation reste à préciser mais sera en place pour la rentrée scolaire, finalement repoussée du vendredi 22 au **mardi 26 août**, et confié à un régisseur qui doit être désigné dans le courant de l'été.

TRANSPORT SCOLAIRE

Certains s'inquiétant du bon usage des ceintures de sécurité dans le nouveau car scolaire, il semble utile de rappeler le cadre qui l'entoure. Comme le précise les articles R 412-1 et -2, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour les enfants de plus de 10 ans. Il ne l'est pas pour les enfants de moins de 10 ans mais peut même être déconseillé face à la difficulté que certains pourraient éprouver à se détacher par leurs propres moyens.

KERMESSE SCOLAIRE



MESSAGE PERSONNEL

Au petit photocopiste anonyme qui, pris d'une subite compulsion, a bricolé de ses mains sans doute peu blanches un samizdat bancal et d'un goût qu'on qualifiera de douteux, pour rester dans les limites de la décence, avant de le distribuer dans quelques boîtes aux lettres bien choisies et de l'afficher en divers endroits de la commune. Plutôt que de rester dans l'ombre et d'échapper ainsi à une gloire annoncée, venez donc mettre vos talents de Gribouille calembouresque au service de la commune et, notamment, de son bulletin municipal. Nous vous attendons avec une impatience fébrile.

Stéphane Méjanès

ADMR DE NOGENT-LE-ROI



L'association ADMR présente sur le canton de Nogent-le-Roi a pour but de venir en aide aux personnes âgées, malades, handicapées et aux familles, autrement dit d'aider tous ceux qui veulent continuer à vivre chez eux dans de bonnes conditions. L'action de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes, respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. L'association de Nogent-le-Roi gère les services d'aide à la famille (30 dossiers), la vie quotidienne (140 dossiers), le ménage cadre de vie (entretien de la maison), le portage des repas à domicile (198 par semaine), la téléassistance (49 postes installés) et la garde de jour et de nuit. Les salariées réalisent des interventions par leur présence au quotidien, elles nouent des relations avec les personnes au travers des tâches accomplies. L'ADMR met en place des plans de formation afin de développer les compétences de ses salariées, elle contribue également à la création d'emplois (36 salariées). L'association recherche des bénévoles pour être les acteurs de la vie locale, pour tisser des liens humains et sociaux dans nos villages.

UN SEUL NUMÉRO D'APPEL : 02 37 51 96 83

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

FICHE PRATIQUE

SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

Lundi 14h00 à 17h00 Mercredi 09h00 à 12h00
Mardi 14h00 à 17h00 Samedi 10h30 à 12h00
Jeudi 14h00 à 17h00
Vendredi 14h00 à 17h00 Tél : 02 37 43 20 00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi 16h00 à 18h00
Jeudi 16h00 à 18h00
Vendredi 16h00 à 18h00
Samedi 10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi* 16h00 à 17h30
Samedi 08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Il est obligatoire de coller son « macaron » Syrom sur le pare-brise du véhicule (un par foyer). Ces macarons sont distribués à la Mairie. Pour les artisans et les entreprises, des tickets sont en vente, également à la Mairie, qui leur permettent d'utiliser la déchetterie à titre professionnel.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi 16h00 à 18h00



HORAIRES DES TONTES ET ... AUTRES OUTILS OU APPAREILS susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (arrêté préfectoral n° 4845)

Jours ouvrables : 8 h 30 / 12 h et 14 h / 19 h 30

Samedi : 9 h / 12 h et 15 h / 19 h

Dimanche et jours fériés : 10 h / 12 h

FEUX DE JARDIN

Les feux sont interdits :

? du 15 FEVRIER au 30 AVRIL

? du 1^{ER} JUIN au 15 OCTOBRE



LES RESPONSABLES DE QUARTIER

Les membres du conseil municipal sont également vos correspondants en tant que responsables de quartier. Le rôle qui leur a été attribué est de faire part au conseil de tout dysfonctionnement constaté afin de prévoir les interventions nécessaires le plus souvent programmées, sauf cas d'urgence.

Sont nommés pour :

Allemand : **Jean-Marc BARRIÉ**

Beauchêne : **Denis MEIH**

Beauterne (Village) : **Claude SERREAU**

Bouchemont : **Corine LE ROUX**

Boutigny : **Stéphane MÉJANÈS**

Buchelet : **Josette JOYEUX**

Cloches : **Roland HEYER**

Dannemarie, Le Mesnil Sur Opton, Saint Projet : **Sylvie BENGUIGUI** et **Claude SERREAU**

Les Jongs, Saussay : **Josette JOYEUX**

La Musse : **Isabelle PETIT** et **Monique PETIT**

Prouais : **Marc BALLESTEROS** et **Pierre GAPILOU**

Rosay : **Maryse DELATTRE** et **Roland VEILLEROBE**

N'hésitez pas à les contacter par courrier déposé à la mairie, par téléphone ou par messagerie électronique.

ASPIC

Rappel des manifestations à venir :

? Mardi 26 août

Circuit visite du patrimoine de Boutigny-Prouais, avec l'Association Terre de Beauce, mais aussi avec tous les habitants de la commune qui ne le connaissent pas et qui sont invités à le découvrir.

? Samedi 20 septembre

Sortie à Boutigny-sur-Essonne (départ 8h, retour vers 19h). Rendez-vous sur la place de la mairie à Boutigny. Programme : le matin, visite du patrimoine de la commune et, l'après-midi, une exposition sur le métier de carrier.

Renseignements au 02 37 65 12 69 ou 02 37 85 10 78

Prière de se manifester avant le 30 juin pour prévoir, éventuellement, un transport en commun.

? Dimanche 28 septembre

Concert dans l'église de Boutigny, à 17 h. Oeuvres des XIVe et XVe siècles, interprétées par la famille Cottet et leurs amis.



13 ans : Saison difficile pour cette catégorie engagée en championnat à 7 et qui termine dans la deuxième phase, 5e de sa poule (sur 5). Ceci étant principalement dû au manque de sérieux de certains licenciés ne se présentant pas aux matches du samedi, ce qui nous a entraîné à déclarer deux fois forfait (sur 5 matches). Dommage, il y avait du potentiel.

15 ans : Saison difficile aussi pour cette catégorie, qui termine 5e sur 5 (en deuxième phase), mais pour des raisons complètement différentes. En effet, nous avions pour la première fois engagé une équipe à 11, ce qui était peut-être un peu présomptueux de notre part. Nous rencontrons, en effet, des clubs beaucoup mieux structurés que le nôtre. Mais, il faut un début à tout. De plus, la chance n'a pas été de notre côté avec beaucoup de blessures qui ont handicapé l'équipe. Mais, courage il faut garder, pour la saison à venir où nous ferons fructifier cette expérience.

Seniors : Engagés en championnat départemental (4e division), et après un début de championnat difficile, les résultats sont revenus, ce qui permet de terminer cette fin de saison à la 5e place (sur 12). Avec un remerciement particulier pour ceux qui ont su s'impliquer, avec succès, dans l'encadrement des équipes jeunes.

UFOLEP : Nous avons engagé deux équipes. La première n'a pas été classée, quant à l'autre, elle termine 3e dans un Championnat où le nombre de participants devient de plus en plus nombreux.

En ce qui concerne la prochaine saison (2003/2004), en cas de renouvellement de tous les licenciés de cette saison, les effectifs par catégories (en tenant compte des changements d'âges) seront :

| | |
|---------------|--------------|
| Débutants : 7 | 13 ans : 9 |
| Poussins : 8 | 15 ans : 13 |
| Benjamins : 7 | Seniors : 19 |

Comme les chiffres le montrent, nous recrutons tout particulièrement des débutants, des poussins et des benjamins.

Pour une nouvelle inscription ou un renouvellement de licence dans les catégories Débutants, Poussins et Benjamins, vous pouvez vous rendre au stade, les 17 et 24 juin, entre 18h et 19h30.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : **Mr ou Mme BARRIÉ** au : 02 37 65 15 82 (répondeur) ou 06 11 01 14 42
Pour l'UFOLEP : **Michel GUIGNARD** au 02 37 65 17 33

Rappel des âges par catégories :

Débutants (nés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1997)

Poussins (nés entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1995)

Benjamins (nés entre le 1er janvier 1992 et le 31 décembre 1993)

13 ans (nés entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 1991)

15 ans (nés entre le 1er janvier 1988 et le 31 décembre 1989)

Seniors (nés avant 1984)

Pour toutes nouvelles inscriptions, dans les catégories de jeunes, merci de vous munir : d'une photo d'identité, d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille (page correspondante à l'enfant), d'une autorisation parentale et d'un chèque de 25 € à l'ordre de l'ASCBP.

Pour les autres catégories d'une photocopie d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité ou passeport).

En vous souhaitant de bonnes vacances à toutes et à tous.

ASCBP

SECTION FOOTBALL

Tout d'abord un grand merci aux bénévoles, parents, licenciés de l'équipe seniors, membres du club, bref, à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de cette saison et sans qui il aurait été difficile de faire ce qui a été fait.

Et pour terminer la saison, un bilan des différentes catégories.

Débutants : Bien qu'aucune équipe a été engagée pour participer aux plateaux départementaux, cela n'a pas empêché nos bambins de suivre les entraînements avec assiduité. En espérant retrouver pour la saison prochaine une majorité d'entre eux, et pourquoi pas des nouveaux, ce qui nous permettra d'engager une équipe pour une participation aux plateaux.

Poussins : Une belle saison pour cette catégorie engagée en plateau départemental, avec une troisième phase très encourageante pour la saison à venir : 6 victoires, 1 match nul et 1 défaite. Bravo, et merci pour vos efforts et votre présence aux entraînements et aux rencontres.



ASCBP

SECTION

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Cette année encore, la saison de gymnastique s'est achevée dans une ambiance de fête ! Voici venu le temps de profiter des joies de l'été, en attendant le lundi 8 septembre 2003, jour de reprise de la gymnastique à Boutigny.



Nous vous rappelons les jours et les horaires des cours :

- ? Lundi : 9h15 / 10h15 - 10h30 / 11h30
- ? Mardi : 19h / 20h - 20h / 21h
- ? Jeudi : 19h15 / 19h45 - 19h45 / 20h45

Bonnes vacances à toutes et à tous, et rejoignez-nous nombreux à la rentrée !

Contacts :

Nathalie GOFFAUX : 02 37 65 12 19
Claudia ARRATEIG : 02 37 65 14 00

Mardi 1^{er} au jeudi 31 juillet : Exposition de peintures (oeuvres de J.Audrain), au Bureau du Tourisme de Montfort-l'Amaury, de 10h à 12h et de 14h à 18h (01 34 86 87 96)

Samedi 5 et dimanche 6 juillet : Fête communale avec fête foraine et feu d'artifice, le dimanche, sur la place Fabian, à Longnes (01 30 42 55 68)

Dimanche 6 juillet : Visite découverte historique de Montfort-l'Amaury. Départ à 15h30 du Bureau du Tourisme (01 34 86 87 96)

Dimanche 13 juillet : Repas communaux à Boutigny et Prouais, suivi d'un feu d'artifice tiré sur le stade Fernand-Chamaret, à Boutigny (voir Infos Commune)

Lundi 14 juillet : Rallye-vélo organisé par le Comité des Fêtes de Boutigny (voir Vie Associative)

Lundi 14 juillet : Concours de pétanque, à 14h sur le terrain communal de Tacoignières (01 34 87 24 11)

Vendredi 18 juillet : Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais, à 20h30 dans la salle du conseil

Mardi 26 août : Circuit visite du patrimoine de Boutigny-Prouais, organisé par l'Aspic avec l'Association Terre de Beauce (voir Vie Associative)

CARNET

Naissances

- Léa DEUVE, le 16 mai 2003 (Prouais)

- Maëlys GODARD, le 30 mai 2003 (La Musse)

- Lucile MINOUX, le 5 juin 2003 (La Musse)

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Mariages

- Mademoiselle **Christiane GUÉRY** et Monsieur **Pierre GUELLEC** se sont unis le 24 mai 2003, à Boutigny

- Monsieur **Pascal BERGOUNIOUX** et Mademoiselle **Murielle PERCHERON** se sont unis le 7 juin 2003, à Prouais

Cette cérémonie a été suivie d'une quête dont le produit a été offert à la commune. Nos remerciements vont à l'ensemble des convives et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

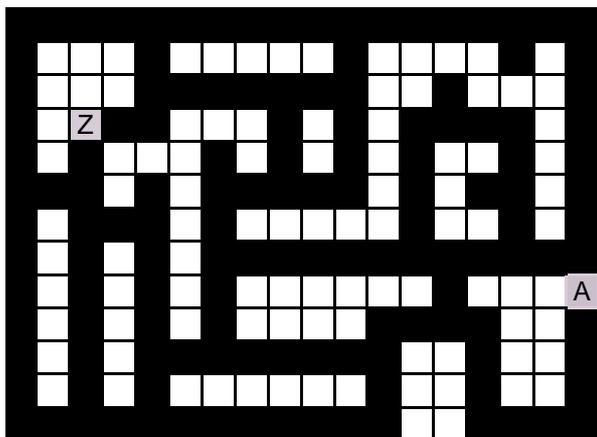
- **Daniel GUINAND**, le 20 juin 2003 (Boutigny)

La municipalité adresse ses condoléances à la famille et aux proches (voir article en page une)

LOISIRS ET JEUX (par Gilbert GAINON)

Labyrinthe

Quel est le chemin le plus court pour se rendre du point A au point Z ?



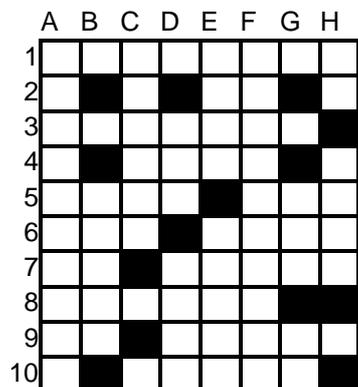
Devinettes

- 1- Un habitant de Dreux, c'est un Drouais, mais aussi... ?
- 2- Comment appelle-t-on les habitants de Poissy ?
- 3- Comment appelle-t-on le tremblement rapide d'un son utilisé en musique ?
- 4- Comment appelait-on dans le passé un cheval maigre et sans valeur ?
- 5- Qu'est-ce qu'un riffard ?

Réponses

1- Un Durcasse 2- Les Pisciacais 3- Le vibrato 4- Une hardelle 5- Un rabot de menuisier

Mots croisés



HORIZONTAL

- 1 - Sport nautique
- 2 - Valeur du silence
- 3 - Roule pour nous
- 4 - Parfois de sable
- 5 - Terre et sable - Jointure de cheval
- 6 - Planche - Clip !
- 7 - Écran - Sec
- 8 - Pieds de deux syllabes
- 9 - Écueil - Animaux
- 10 - Vin espagnol

VERTICAL

- A - Plaisir du bateau
- B - Collas
- C - À la mode de Caen !
- D - Amas - Supérieur d'un monastère
- E - Total - Je viens de le faire pour ce jeu
- F - Impossible
- G - Unité de mesure - Devant la spécialité
- H - Mot d'enfant - Dévidoir